

# L'insertion professionnelle des diplômés de Master 2019

Janvier 2024

## Méthodologie

En 2021, l'Observatoire de la Vie Étudiante a réalisé l'enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master 2019 interrogés sur leur situation professionnelle 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, pilotée depuis 2009 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est basée sur un questionnaire commun, une date d'interrogation commune et sur un champ réduit de population à interroger identiques à tous les établissements : diplômés de nationalité française, âgés de moins de 31 ans à l'obtention du Master, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du Master et ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement aux rentrées universitaires 2019 et/ou 2020.

Le champ de l'enquête de l'OVE est pour sa part plus large, puisqu'il concerne les diplômés de nationalité française ou étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France, soit 548 diplômés de Master 2019. Il est à noter que les diplômés conventionnés ne sont pas concernés par cette étude puisque leur devenir présente des particularités.

Le questionnaire aborde différentes thématiques : poursuites d'études, situation à 30 mois, caractéristiques des emplois occupés, modalités d'insertion et point de vue sur la formation. Les questions définies par le Ministère y sont incluses selon les principes définis par la charte nationale de collecte des données.

Les 548 diplômés ont été contactés entre Décembre 2021 et Mars 2022 par mail, par voie postale et par téléphone pour répondre à l'enquête. 443 diplômés ont répondu, soit un taux de réponse de 80,8%.

*Les données présentées dans ce document concernent uniquement les répondants à l'enquête.*

L'Université d'Artois propose, en 2018-2019, 26 mentions de Master déclinées en 46 parcours répartis dans 5 domaines de formation : 14 dans le domaine « Arts, Lettres, Langues », 12 dans le domaine « Droit, Economie, Gestion », 4 dans le domaine « Sciences Humaines et Sociales », 2 dans le domaine « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » et 14 dans le domaine « Sciences, Technologies ».

1 094 étudiants sont inscrits dans ces formations lors de l'année universitaire 2018-2019 et parmi eux, 831 ont obtenu leur diplôme (Source : SISE).

Cette étude a pour objectifs :

- de présenter la situation des diplômés de Master 2019 de l'Université d'Artois, 18 et 30 mois après leur diplomation,
- d'analyser les caractéristiques de l'emploi qu'ils occupent deux ans et demi après l'obtention du diplôme,
- de mesurer la satisfaction vis-à-vis de leur emploi,
- et d'analyser leurs conditions d'entrée sur le marché du travail.

Notons qu'en décembre 2021, les restrictions liées à la crise sanitaire dû à l'épidémie de Covid survenue début 2020 ont été levées.

## Chiffres clés - promotion 2019

**93,4%** Taux d'insertion professionnelle à 30 mois

Caractéristiques de l'emploi occupé au 1er décembre 2021

76,4%	Taux d'emploi stable
64,9%	Taux d'emploi de niveau cadre
91,6%	Taux d'emploi de niveau cadre ou prof. interm.
93,9%	Taux d'emploi à temps plein
1 850 €	Salaire net mensuel médian

Satisfaction de l'emploi occupé au 1er décembre 2021

92,2%	Des missions à accomplir
86,3%	Du niveau de responsabilités
66,4%	Du niveau de rémunération

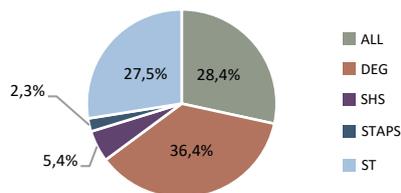
Accès au premier emploi

1 mois	Durée médiane d'accès au premier emploi
46,4%	Taux d'accès immédiat à l'emploi
33,3%	Grâce à un stage ou à l'alternance

## Qui sont les répondants à l'enquête ?

Les caractéristiques des répondants présentées ci-dessous sont très proches de celles de l'ensemble des diplômés. La population des répondants est donc représentative de la population des diplômés de Master 2019.

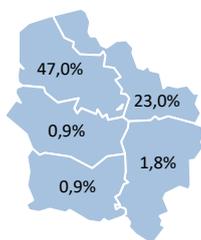
### Domaine de formation



### Genre



### Origine géographique : région Hauts-de-France\*



Source : enquête M2019

Champ : ensemble des répondants à l'enquête

\*L'origine géographique est déterminée à partir du code postal de l'adresse fixe déclarée lors de l'inscription administrative en 2018/2019

Plus d'un tiers des répondants ont obtenu un Master du domaine « Droit, Economie, Gestion » ; 28,4% du domaine « Arts, Lettres, Langues » ; 27,5% du domaine « Sciences, Technologies » ; 5,4% du domaine « Sciences Humaines et Sociales » et 2,3% du domaine « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ».

55,1% des répondants à l'enquête sont des femmes. La majorité d'entre elles viennent du domaine « Arts, Lettres, Langues » (78,6%) et à l'inverse, elles sont moins nombreuses dans le domaine « Sciences, Technologies » (21,3%). Cette répartition s'explique par le fait que la majorité des femmes sont inscrites dans le domaine « Arts, Lettres, Langues » (77,8%) et que dans le domaine « Sciences, Technologies » elles sont minoritaires (19,4%).

77,0% des répondants ont obtenu un baccalauréat général (30,5% le bac Scientifique ; 23,9% le bac Economique et Social et 22,6% le bac Littéraire) ; 11,4% un baccalauréat technologique et 3,6% un baccalauréat professionnel.

73,6% des répondants sont originaires de la région Hauts-de-France : 47,0% du Pas-de-Calais ; 23,0% du Nord et 3,6% de Picardie. La pluridisciplinarité de l'Université d'Artois permet aux étudiants de continuer leurs études dans la région. 22,1% des répondants viennent d'une autre région de France et 4,3% de l'étranger.

6 diplômés répondants sur 10 ont suivi leur Master à l'Université d'Artois en formation initiale ; 25,1% en alternance (21,9% en contrat de professionnalisation et 4,2% en contrat d'apprentissage) ; 12,6% en formation continue et 2,3% en reprise d'études.

L'âge médian des répondants à l'obtention du Master est de 25 ans.

## Ont-ils arrêté ou poursuivi des études après le Master ?

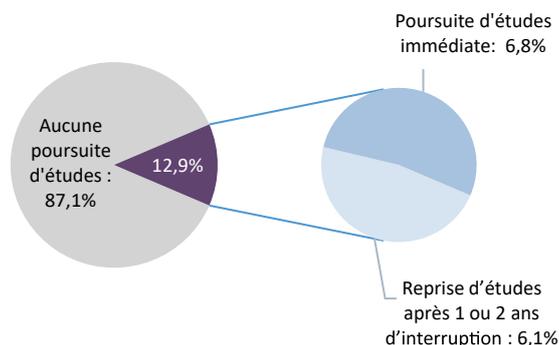
### La poursuite d'études baisse légèrement pour les diplômés de Master 2019

12,9% des diplômés 2019 ont décidé de poursuivre ou reprendre leurs études au cours des 30 mois après l'obtention du Master, soit une poursuite d'études globale en légère baisse de 0,6 point par rapport aux diplômés 2018. La poursuite d'études est plus élevée pour les diplômés inscrits en formation initiale (y compris reprise d'études) où 19,6% d'entre eux poursuivent ou reprennent des études contre seulement 0,9% des diplômés alternants. Elle est également plus élevée pour les diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » (14,3%) par rapport à celle des diplômés du domaine « Sciences, Technologies » (4,9%).

En 2019-2020, immédiatement après l'obtention du Master, 6,8% des répondants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, soit 30 diplômés répondants. Parmi eux, 43,4% préparent un diplôme de niveau bac+6 ; 16,7% un bac+5 ; 33,3% un bac+4 ; 3,3% un bac+3 et 3,3% un bac+2. 36,7% des diplômés en poursuite d'études immédiate le sont dans le cadre d'un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), un taux en légère baisse par rapport à celui des diplômés 2018 (42,5%).

2 diplômés interrogés sur 3 se sont réinscrits dans un établissement des Hauts-de-France dont 26,7% à l'Université d'Artois. Par ailleurs, 16,7% étudient dans une autre région de France et 16,7% en région parisienne.

### Poursuite d'études après le Master



Source : enquête M2019

Champ : ensemble des répondants à l'enquête

### Près d'un diplômé sur dix obtient un concours de la fonction publique

8,6% des diplômés répondants ont réussi un concours de la fonction publique avant, pendant ou après leur Master, soit 38 diplômés répondants. Parmi eux, 55,3% ont obtenu un concours administratif (17 de catégorie A et 4 de catégorie B) et 44,7% un concours enseignement (8 CRPE, 7 CAPES et 2 Agrégation).

# Quelle est leur situation 18 et 30 mois après l'obtention du Master ?

## La grande majorité des diplômés occupe un emploi 30 mois après l'obtention du Master

Au 1er décembre 2020, soit 18 mois après l'obtention du Master, 78,1% des diplômés sont en emploi ; 7,9% sont en poursuite ou reprise d'études ; 10,8% sont en recherche d'emploi et 3,2% sont inactifs.

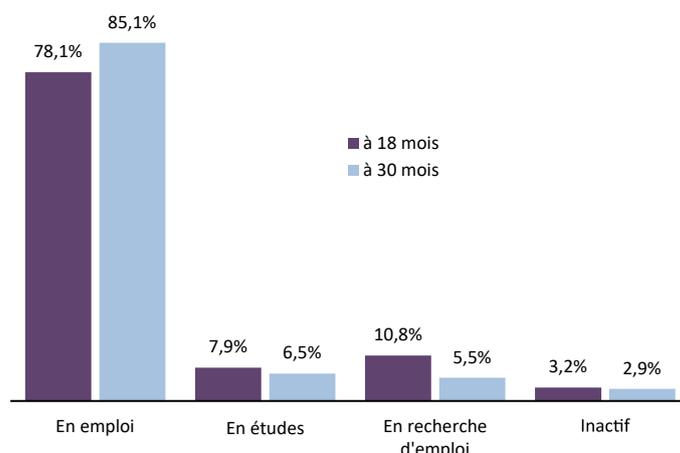
Un an plus tard, au 1er décembre 2021, la situation des diplômés 2019 s'est améliorée. La part des diplômés répondants en emploi augmente de 7 points (85,1%) ; celle des diplômés en études ou reprises d'études baisse de 0,6 point (6,5%) ; celle des diplômés répondants en recherche d'emploi baisse de 5,3 points (5,5%) et enfin celle des inactifs baisse de 0,3 point (2,9%). L'amélioration est sans doute liée à la fin des restrictions mises en place pour faire face à l'épidémie Covid en 2021.

Cependant, la situation au 1er décembre 2021 des diplômés répondants varie en fonction du profil et du domaine de formation. Les diplômés répondants inscrits en alternance ont un taux d'emploi plus élevé (92,8%) que celui des diplômés inscrits en formation initiale (80,4%). Le taux d'emploi des diplômés du domaine « Sciences, Technologies » est meilleur que celui des diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » (respectivement 90,2% et 81,0%).

## Une minorité de diplômés n'est pas en emploi 30 mois après l'obtention du Master, que fait-elle ?

- 6,5% sont en études, soit 29 diplômés. Parmi eux, 15 sont inscrits en Doctorat ; 10 en Master ou une formation de niveau bac+4 ou Bac+5 ; 2 dans une formation de niveau bac+2 ou bac+3 et 1 en préparation concours et 1 en Licence 2. Pour 12 d'entre eux, ils poursuivent des études dans le cadre d'un contrat de travail et 18 étudient dans la région des Hauts-de-France.
- 5,5% sont en recherche d'emploi, soit 24 diplômés. Parmi eux, 19 déclarent avoir déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur Master. Les diplômés 2019 interrogés

## Situation au 1er décembre 2020 (à 18 mois) et au 1er décembre 2021 (à 30 mois)



Source : enquête M2019  
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

sont quasiment deux fois moins nombreux à rechercher un emploi que la promotion précédente. Cependant, la durée de recherche d'emploi est plus longue pour les diplômés 2019 : leur durée médiane de recherche d'emploi est de 8 mois (4,5 mois pour les diplômés 2018), c'est à dire que la moitié d'entre eux est en recherche d'emploi depuis moins de 8 mois et l'autre moitié depuis plus de 8 mois.

Parmi les 24 diplômés en recherche d'emploi 30 mois après l'obtention du Master, 15 étaient déjà au chômage un an auparavant, 7 occupaient un emploi, 1 en études et 1 inactif.

- Seulement 2,9% sont inactifs, soit 13 diplômés. Parmi eux, 7 ont déjà occupé un emploi depuis l'obtention de leur diplôme.

## Taux d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Masters, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors du Master sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention du Master.

## Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois repart à la hausse pour les diplômés 2019

Au 1er décembre 2020, soit 18 mois après l'obtention de leur diplôme, le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2019 de Master est de 88,3%. Dans le contexte de la crise sanitaire, l'insertion professionnelle des diplômés 2019 est au ralenti (-1,9 points par rapport à la promo 2017 (90,2%) et -1,3 points par rapport à la promo 2018 (89,6%).

Un an plus tard, au 1er décembre 2021, le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2019 augmente fortement : 93,4% des diplômés interrogés se sont insérés professionnellement, soit une hausse de 5,1 points. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2019 à 30 mois est également en hausse par rapport aux taux des diplômés 2018 (4,7 points) et 2017 (+0,6 point).

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois varie selon le régime d'inscription : il est de 97,2% pour les diplômés inscrits en alternance et de 91,5% pour les diplômés inscrits en formation initiale.

Par conséquent, le taux de chômage à 30 mois des diplômés 2019 est de 6,6%, en baisse de 4,7 points par rapport à celui de la promotion 2018 (11,3%).

## Taux d'insertion professionnelle des diplômés de Master

	à 18 mois	à 30 mois
Formation initiale	n.s.	91,5%
Formation en alternance	n.s.	97,2%
<b>Ensemble Master 2019</b>	<b>88,3%</b>	<b>93,4%</b>
Ensemble Master 2018	89,6%	88,7%
Ensemble Master 2017	90,2%	92,8%

Source : enquête M2019, M2018 et M2017  
Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance  
n.s. : non significatif

### Contexte national et régional (source INSEE) :

Taux de chômage au dernier trimestre 2021 :

- niveau national : 7,2%
- niveau régional : 8,9%
- des 15-24 ans dans les Hauts de France : 23,9%

# Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention du Master

## 30 mois après l'obtention du Master, la majorité des diplômés 2019 occupent un emploi stable

Au 1er décembre 2021, 76,4% des emplois occupés par les diplômés sont considérés comme stables : 67,2% des diplômés en emploi sont en CDI ; 5,1% sont professions libérales ou indépendants et 4,1% sont fonctionnaires. Cette stabilité d'emploi augmente de 7,3 points par rapport à la situation à 18 mois où elle était de 69,1%.

30 mois après l'obtention de leur diplôme, le taux d'emploi stable des diplômés interrogés de Master 2019 varie selon le régime d'inscription : 85,4% des diplômés ayant effectué leur formation en alternance ont un emploi stable contre 71,5% des diplômés issus de la formation initiale, soit un écart de 13,9 points. La stabilité de l'emploi varie également selon le domaine de formation : 91,4% des diplômés du domaine « Sciences, Technologies » ont un emploi stable contre 58,8% des diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues ». Cette différence est liée à la répartition des genres dans chaque domaine de formation. En effet, les hommes majoritairement inscrits dans le domaine « Sciences, Technologies » (78,7%) ont une stabilité d'emploi plus élevée que les femmes, inscrites majoritairement dans le domaine « Arts, Lettres, Langues » (78,6%).

## Plus de 6 diplômés sur 10 occupent un emploi de niveau cadre

30 mois après l'obtention du Master, 64,9% des diplômés occupent un emploi de niveau cadre ; 26,7% occupent un emploi de niveau profession intermédiaire ; 3,7% sont employés ou ouvriers et 4,7% artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs.

Contrairement à la stabilité de l'emploi, la part d'emploi de niveau cadre baisse légèrement par rapport à la situation mesurée à 18 mois (66,2%), soit une baisse de 1,3 points. En période de crise sanitaire, l'acceptation d'un emploi plus stable mais moins qualifié, sans doute par peur de ne pas trouver d'emploi, peut expliquer cette baisse.

Par contre, en comparaison avec la promotion précédente, les diplômés 2019 ont un taux d'emploi cadre plus élevé que celui des diplômés 2018 (respectivement 64,9% et 63,6%).

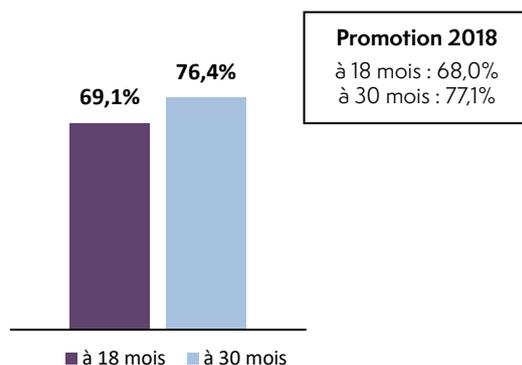
## Le secteur privé est le principal employeur des diplômés 2019

Au 1er décembre 2021, les diplômés de Master 2019 occupent majoritairement un emploi dans une entreprise privée (61,8%). Cette répartition est plus importante pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies » (94,6%) et pour les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » (69,4%). La fonction publique (y compris entreprise publique) attire 20,6% des diplômés et contrairement au secteur privé, ce sont les diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » qui y sont le plus représentés (32,9%). Pour les autres diplômés, 11,8% travaillent dans une association et 5,8% sont indépendants.

Les secteurs d'activités économiques les plus représentés sont les secteurs de l'enseignement (19,9%) ; le commerce, transports, hébergement et restauration (11,8%) ; les activités spécialisées, scientifiques et techniques (10,8%) et les industries (10,1%).

Le domaine de formation a une incidence sur le secteur d'activité des répondants : 62,4% des diplômés interrogés du domaine « Arts, Lettres, Langues » travaillent dans le secteur de l'enseignement tandis que pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies », 25,8% travaillent dans le secteur de l'industrie, 25,8% dans le secteur de l'information et communication et 18,3% dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques.

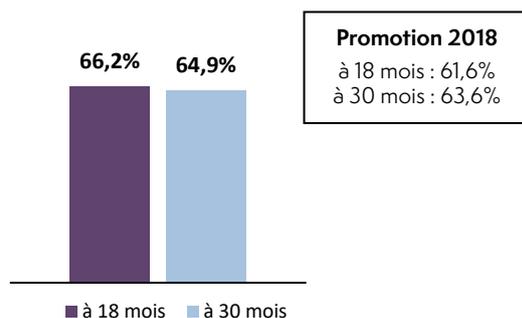
## Taux d'emploi stable



Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2020 et 1er décembre 2021

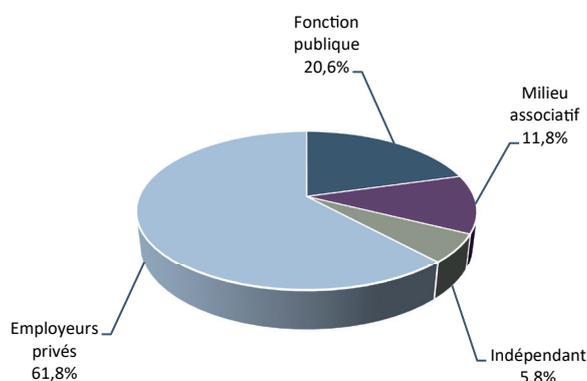
## Taux d'emploi de niveau cadre



Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance en emploi, au 1er décembre 2020 et 1er décembre 2021

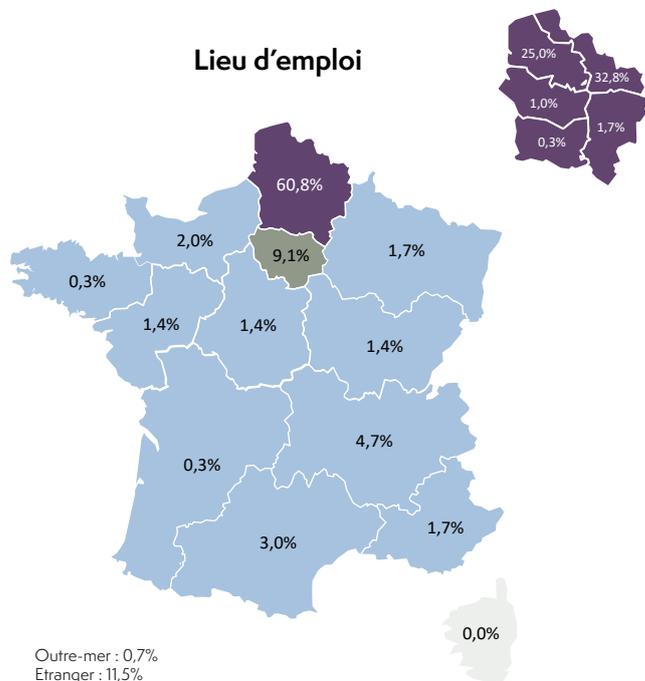
## Type d'employeur



Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021

## Lieu d'emploi



Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021

## Un peu plus de 6 diplômés sur 10 travaillent dans les Hauts-de-France

60,8% des diplômés interrogés de Master 2019 occupent leur emploi dans la région des Hauts-de-France ; 27,0% dans une autre région de France (dont 9,1% en Île-de-France) ; 11,5% à l'étranger et 0,7% en outre-mer.

La part des diplômés 2019 travaillant dans la région des Hauts-de-France est stable par rapport à la promotion 2018 (59,9%).

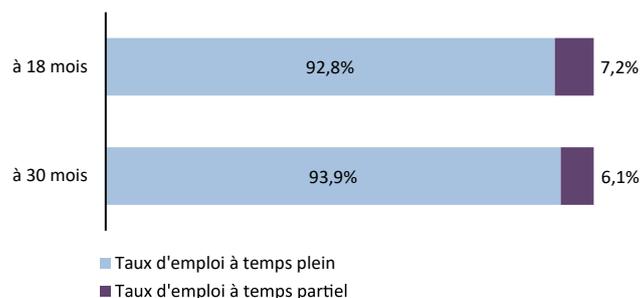
La mobilité géographique des diplômés interrogés de Master 2019 s'opère d'avantage vers la région d'origine. En effet, 71,3% des diplômés travaillent dans la même région que celle où ils avaient obtenu leur baccalauréat.

## La majorité des diplômés interrogés occupe un emploi à temps plein

93,9% des diplômés 2019 exercent leur emploi à temps plein 30 mois après l'obtention de leur Master. Cependant, la quotité de travail des diplômés interrogés de Master 2019 varie selon le domaine de formation : 98,9% des diplômés du domaine « Sciences, Technologies » sont à temps plein contre 87,1% des diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues ».

La part des diplômés 2019 en emploi à temps plein est stable par rapport à leur situation à 18 mois (92,8%). Elle est également équivalente à celle des diplômés 2018 (94,6% à 30 mois et 93,9% à 18 mois).

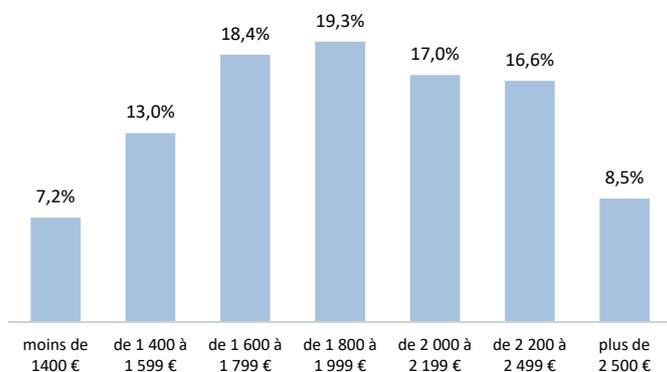
## Taux d'emploi à temps plein



Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021

## Salaire net mensuel médian à 30 mois (temps plein en France, hors primes et 13ème mois)



À titre indicatif, le salaire mensuel net en 2021 pour les 18-25 ans dans les Hauts-de-France était de 1 622 € en moyenne (source INSEE).

Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021, à temps plein en France

## En moyenne, les diplômés de Master 2019 en emploi à temps plein en France au 1er décembre 2021 gagnent 1 913 € net par mois (hors primes et 13ème mois)

Au 1er décembre 2021, soit 30 mois après l'obtention du Master, le salaire net mensuel médian des répondants en emploi à temps plein en France (hors primes et 13ème mois) s'élève à 1 850 €. Cela signifie que 30 mois après l'obtention du Master, la moitié des diplômés interrogés en emploi gagne plus de 1 850 € et l'autre moitié gagne moins. Ce montant est supérieur de 50 € à celui de la promotion 2018 (1 800 €).

Le salaire net mensuel des diplômés de Master 2019 varie selon la stabilité de l'emploi exercé. Les diplômés ayant un emploi stable ont un salaire net mensuel médian supérieur aux diplômés ayant un emploi instable (1 935 € contre 1 700 €), soit un écart de 235 €.

# Évaluation de l'emploi et de la formation par les diplômés 2019

## Les diplômés 2019 sont satisfaits de leur emploi

Au 1er décembre 2021, soit 30 mois après l'obtention de leur Master, 92,2% des diplômés en emploi sont satisfaits des missions qui leur sont confiées et 86,3% de leur niveau de responsabilités. En revanche, la satisfaction liée à la rémunération est légèrement plus faible puisque 66,4% des répondants déclarent être satisfaits.

La catégorie socioprofessionnelle des diplômés de Master 2019 joue un rôle important sur deux aspects de leur satisfaction vis-à-vis de l'emploi :

- 92,6% des cadres ou artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont satisfaits de leur niveau de responsabilités contre 71,6% des diplômés de professions intermédiaires ou employés.
- 72,5% des cadres ou artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont satisfaits de leur niveau de rémunération contre 52,3% des diplômés de professions intermédiaires ou employés.

En comparaison avec la promotion 2018, la satisfaction des diplômés 2019 sur leurs missions et leur rémunération sont moins élevées (respectivement -2,3 points et -1,2 points). Par contre, la satisfaction du niveau de leur responsabilité est plus élevée (+0,4 point).

## L'adéquation emploi/formation des diplômés 2019 est élevée

80,1% des diplômés 2019 interrogés en emploi estiment exercer une activité professionnelle en adéquation avec leur domaine de formation d'une part et 77,8% exercent un emploi en adéquation avec leur niveau du diplôme obtenu (Bac+5) d'autre part.

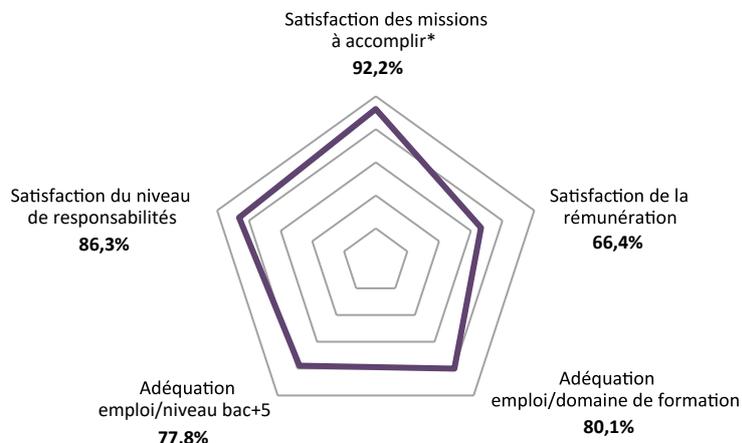
Cependant, la part des diplômés déclarant exercer un emploi correspondant à la fois à leur domaine de formation et à un niveau Bac+5 diminue (67,6%). De plus, près d'un diplômé sur dix estime que son emploi ne correspond ni à son niveau de qualification ni à la spécialité du Master.

### Adéquation de l'emploi avec le niveau du Master (Bac+5) et le domaine de formation simultanément

		Niveau Bac + 5	
		Tout à fait, plutôt oui	Plutôt non, pas du tout
Domaine de formation	Tout à fait, plutôt oui	67,6%	12,4%
	Plutôt non, pas du tout	10,3%	9,7%

Source : enquête M2019  
 Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021

## Niveau de satisfaction de l'emploi et niveau d'adéquation « emploi/formation »

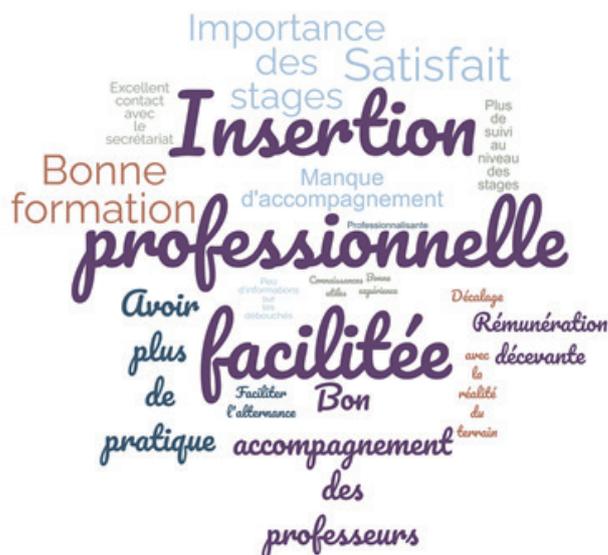


\*Lecture : 92,2% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des missions qu'ils exercent.

Source : enquête M2019  
 Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021

## Expressions\* résumant les réponses données par les diplômés à la question ouverte :

Avez-vous vous des observations personnelles sur vos études, votre insertion professionnelle, vos stages à nous communiquer ?



Source : enquête M2019  
 Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021  
 \* La taille des expressions est proportionnelle à leur fréquence.  
 Nuage de mots réalisé sur [www.nuagesdemots.fr](http://www.nuagesdemots.fr)

# L'accès au premier emploi

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Masters, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors du Master sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention du Master.

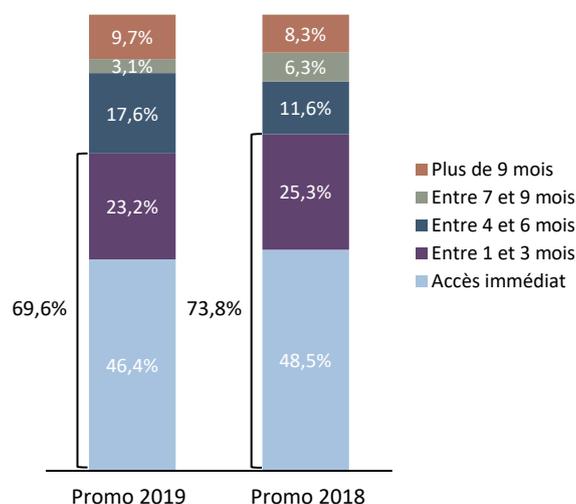
## L'entrée sur le marché du travail est rapide pour les diplômés 2019

La durée médiane d'accès au premier emploi pour les diplômés de Master 2019 est d'un mois, c'est-à-dire que la moitié des diplômés a mis moins d'un mois pour trouver leur premier emploi après l'obtention du diplôme et l'autre moitié plus d'un mois. La durée d'accès au premier emploi des diplômés de Master 2019 est identique à celle des diplômés 2018. Cette indicateur reste stable depuis l'enquête sur le devenir des diplômés de Master 2014 où la durée d'accès au premier emploi était de 3 mois.

46,4% des diplômés de la promotion 2019 ont obtenu immédiatement leur premier emploi après l'obtention du diplôme et 69,6% au bout de 3 mois de recherche. Les diplômés 2019 sont moins nombreux à trouver un emploi dans les 3 mois suivant l'obtention Master que les diplômés 2018 (-4,2 points). Cependant, la part des diplômés 2019 ayant mis 6 mois à trouver leur premier emploi est supérieur à celle des diplômés 2018 (87,2% contre 85,4%).

L'entrée sur le marché du travail varie selon le profil du diplômé. En effet, la durée médiane d'accès au premier emploi varie de 0 mois pour les alternants à 1 mois pour les diplômés inscrits en formation initiale.

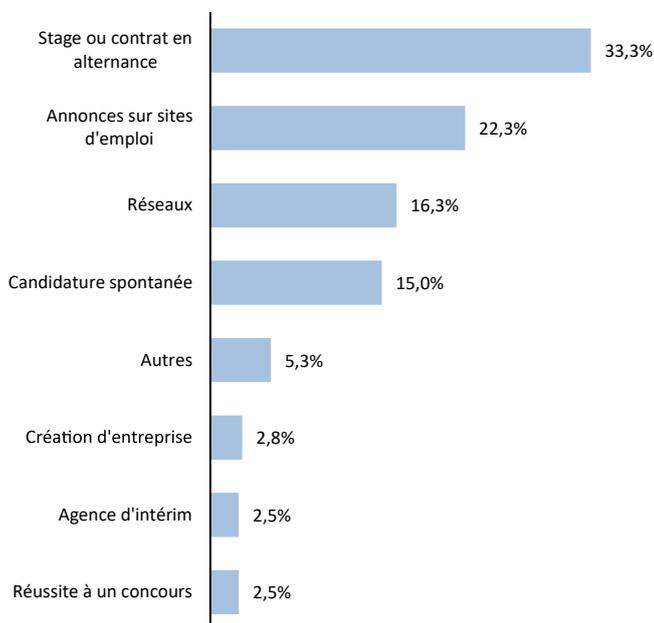
## Durée d'accès au premier emploi



Source : enquête M2019 et M2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance

## Moyens d'accès au premier emploi



Source : enquête M2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance

## L'importance du stage ou de l'alternance pour trouver un emploi

Les stages ou l'alternance figurent parmi les principaux moyens d'accès à l'emploi pour 33,3% des diplômés de Master 2019. Par ailleurs, 22,3% des diplômés ont obtenu leur emploi en postulant à une annonce sur un site d'emploi (Pôle emploi, APEC, etc.), 16,3% grâce aux réseaux (personnels, professionnels, association d'anciens, etc.) et 15,0% en envoyant une candidature spontanée. La création d'entreprise (2,8%), les agences d'intérim (2,5%), la réussite à un concours (2,5%) ainsi que les cabinets de recrutement (1,3%) sont les autres moyens employés par les diplômés de Master 2019 pour trouver un emploi.

Parmi les diplômés de Master 2019 en emploi ou ayant occupé un emploi depuis l'obtention du diplôme, 21,0% indiquent avoir rencontré des difficultés lors de leur recherche d'emploi. Les principales difficultés évoquées sont le manque d'expérience professionnelle, la difficulté à trouver des offres d'emploi et le manque de relations ou de réseaux.

## Indicateurs

**Taux d'insertion professionnelle** : nombre de diplômés en emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) \* 100

**Taux de chômage** : nombre de diplômés en recherche d'emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) \* 100

**Taux d'emploi stable** : nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, chef d'entreprise ou indépendant) / nombre de diplômés en emploi \* 100

**Taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre** : nombre de diplômés en emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre / nombre de diplômés en emploi \* 100

**Taux d'emploi à temps plein** : nombre de diplômés en emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi \* 100

# Conclusion

Cette étude montre que les diplômés de la promotion de Master 2019 se sont globalement bien insérés dans la vie active 30 mois après l'obtention de leur diplôme. **En témoigne le taux d'insertion professionnelle à 30 mois qui s'élève à 93,4%**. Autrement dit, parmi les diplômés répondants de Master 2019 entrés dans la vie active, **plus de 9 diplômés sur 10 occupent un emploi au 1er décembre 2021**. Après une période difficile marquée par l'épidémie de Covid, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est en hausse de **4,7 points** par rapport au taux de la précédente promotion (88,7%), où l'insertion professionnelle des jeunes diplômés avait été particulièrement touchée par la crise sanitaire.

Outre un bon taux d'insertion professionnelle, les diplômés de Master 2019 entrent rapidement dans la vie active avec une durée moyenne de recherche du premier emploi de 3,2 mois. Leurs conditions d'emploi sont également de qualité et s'améliorent sur certains points par rapport à celles de la promotion 2018 : **le taux d'emploi de niveau cadre est de 64,9%** (+1,3 points) et **le salaire net mensuel médian est de 1 850 €** pour un diplômé travaillant en France à temps plein (+50 €).

De plus, comme pour les précédentes promotions, l'étude met en évidence des disparités dans l'insertion professionnelle des diplômés de Master 2019 :

- Être diplômé d'un Master en alternance garantit une meilleure insertion sur le marché du travail et une stabilité d'emploi : **+5,7 points** pour le taux d'insertion professionnelle et **+13,9 points** pour le taux d'emploi stable.
- Les diplômés 2019 d'un Master du domaine « Sciences, Technologies » ont un taux d'emploi stable nettement supérieur que celui des diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » : **+32,6 points**.

Enfin, les diplômés interrogés de Master 2019 sont satisfaits de l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master : **92,2% des diplômés sont satisfaits des missions qui leurs sont confiés ; 86,3% de leur niveau de responsabilités et 66,4% de leur rémunération**. On constate que la catégorie socioprofessionnelle des diplômés en emploi influe sur leur satisfaction, notamment leur responsabilité et leur rémunération : **plus les diplômés ont un niveau d'emploi élevé, plus la satisfaction de leur niveau de responsabilité et de rémunération est élevé**.

## Offre de formation 2018-2019

### Domaine Arts, Lettres, Langues :

- Arts de la scène et du spectacle vivant : Écritures et processus de création scénique - Conception et expertise des projets culturels et artistiques
- Français Langue Étrangère : FLE-FLS-FOS en milieu scolaire et entrepreneurial (présentiel, distanciel)
- LEA - LMI (Chine/Europe, Europe/Amériques)
- LLCER : CLE/CLS en milieu scolaire - Écritures et sociétés (Anglais, Chinois, Espagnol) - Etudes contemporaines des discours et de la traduction (Anglais, Espagnol)
- Lettres : Littérature d'enfance et de jeunesse - Recherche en littérature
- Muséologie, muséo-expogographie

### Domaine Droit, Economie, Gestion :

- Droit de l'entreprise : Banque/finance - Gestion juridique des risques
- Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Entrepreneurat et management de l'innovation organisationnelle
- Gestionnaire des collectivités territoriales
- Justice, procès et procédures : Contentieux privé - Contentieux public
- Management sectoriel : Cadre de santé - Cadre du social, aide et protection de la personne
- Management territorialisé des ressources humaines
- Monnaie, banque, finance, assurance : Responsable commercial multicanal
- Marketing, vente : Commerce et merchandising

### Domaine Sciences Humaines et Sociales :

- Développement des territoires, aménagement, environnement
- Histoire, civilisations, patrimoine : Gestion du patrimoine culturel - Histoire et civilisations
- Sciences des religions et sociétés : Études des faits religieux

### Domaine Sciences, Technologies :

- Chimie : Chimie, analyse instrumentation et industrie - Chimie organique
- Électronique, énergie électrique, automatique : Efficacité énergétique industrielle - Ingénierie des systèmes électriques - Métrologie des machines et phénomènes électromagnétiques
- Génie civil : Bâtiment durable et efficacité énergétique - Bâtiment, infrastructures, voiries et réseaux divers - Ingénierie urbaine et habitat
- Génie industriel : Conception méthodes innovation
- Gestion de production, logistique, achats : Ingénierie de la chaîne logistique
- Informatique : Intelligence artificielle - Ingénierie logicielle pour l'internet - Ingénierie logicielle pour les jeux
- Nutrition et sciences des aliments : Innovation et transfert industriel en agroalimentaire, de la conception à l'industrialisation des produits alimentaires

### Domaine STAPS :

- Prévention, rééducation, santé
- Sciences du sport et de l'activité physique

## Sigles et acronymes

- ALL : Arts, Lettres, Langues
- CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- CLE : Chinois Langue Étrangère
- CLS : Chinois Langue Seconde
- DEG : Droit, Economie, Gestion
- FLE : Français Langue Étrangère
- FLS : Français Langue Seconde
- FOS : Français sur Objectif Spécifique
- LEA : Langue Étrangère Appliquée
- LMI : Langue et Management Interculturel et Régionale
- LLCER : Langue, Littérature et Civilisation Étrangère
- OVE : Observatoire de la Vie Étudiante
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- SISE : Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant
- ST : Sciences, Technologies
- STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

## Pour en savoir plus ...

Fiches synthétiques et répertoires d'emplois par Master consultables sur Internet : [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr) rubrique Réussite et Insertion - Observatoire de la Vie Étudiante.

## Conception et réalisation :

Farid Ghouch  
sous la responsabilité de Sandrine Leroy-Delmotte

## Charte graphique :

Service Communication

## CONTACT

Direction des Études - Observatoire de la Vie Étudiante  
9, rue du Temple - BP 10665  
62030 ARRAS CEDEX  
Tél. : +33 (0)3 21 60 38 00  
[ove@univ-artois.fr](mailto:ove@univ-artois.fr)

